



Compte rendu
Commune de Civrieux d'Azergues
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 septembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le 21 septembre 2017 à 20h 30 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 11 septembre 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie Pierre TEYSSIER, Maire.

Étaient Présents : Mmes Marie Pierre TEYSSIER, Liliane DALLA LIBERA, M. Loic BOUCHARD, Mme Françoise BRESSON, M. Jean PHILIBERT, Mme Yveline POHLMANN, M. Etienne DU CHAFFAUT, Mme Claire CARMIGNATO, Mrs Olivier PASQUAL, Rocco CAPPELLETTI, David ALDEGUER, Jean-Luc TORREQUADRA, Xavier ROLLIN, Mme Béatrice CESARI, Mrs Gabriel EHRET, Denis BINAUD

Étaient absents excusés : Mme Isabelle ADELIN donne procuration à Loïc BOUCHARD, Mme Brigitte BOURGEAY donne procuration à Jean PHILIBERT, M0 Frank GRORUD qui donne procuration à Rocco CAPPELLETTI

Nombre de conseillers en exercice: 19 présents : 16 votants: 19
Secrétaire de séance : Françoise BRESSON

Le compte rendu de la précédente réunion du 10 juillet 2017 est approuvé, toutefois, Denis BINAUD et Béatrice CESARI ont souhaité apporté quelques modifications :

-Denis BINAUD « regrette que le scénario «déconstruction reconstruction» n'ait pas été plus étudié au regard des projets d'urbanisme en cours avec Charlieux et les terrains Ragon. En outre, il estime que la solution d'implanter les gradins à l'arrière des butts et d'avoir une salle annexe tout en longueur est loin d'être satisfaisante, même pour 3.000.000 d'euros seulement. »

-Béatrice CESARI : « Pour compléter les propos de Denis Binaud, serait-il également possible de préciser que le cabinet 2P conseils a bien indiqué qu'une réhabilitation ou qu'une reconstruction du bâtiment auraient une durée "de vie" équivalente, soit environ 25 ans ? Point qui a été évoqué et validé lors du CM. »

Madame le Maire propose de rajouter la délibération suivante :

- subvention aux communes sinistrées par l'ouragan « Irma ».

Informations sur les décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal :

- ✓ Marché passé avec RPC pour la fourniture de repas au restaurant scolaire, pour le prix de 2.35€ H.T. le repas
- ✓ Marché pour la mission de maîtrise d'œuvre avec NALDEO pour la mise en place d'un réseau



- d'eau pluviale, secteur les Verchères, Charlieux, le Drivet, pour le prix de 15 400€ H.T.
- ✓ Marché pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec 2PConseils, pour étude du projet de réaménagement « espace Verchères » pour la somme de 9 400€ H.T.
 - ✓ Signature le 21 juillet 2017 achat terrain Passarelli, 175 000€.

Désignation des délégués communautaires titulaire et suppléant

L'arrêté préfectoral n° 69-2017-04-19-009 du 19 avril 2017 a fixé une nouvelle répartition et une nouvelle détermination du nombre de conseillers communautaires au sein de la CCBPD. A ce titre, le nombre de conseiller communautaire pour Civrieux a été porté à un. Il convient donc de régulariser et d'élire les nouveaux représentants parmi les conseillers communautaires actuels, soit Mme Teyssier, en tant que délégué titulaire et M. Loïc BOUCHARD en tant que délégué suppléant.

Madame le Maire soumet au vote.

Pour à l'unanimité.

Déclassement chemin rural « Les Prés Secs »

La société DESCOTES souhaite acquérir 271.70m² du terrain communal cadastré A 2023 situé l'autre côté du chemin rural, il convient donc de déclasser cette partie chemin rural non utilisée afin de l'aliéner. Il est nécessaire d'ouvrir une enquête publique, qui pourrait avoir lieu du 2 au 16 octobre 2017.

Madame le Maire soumet au vote.

A l'unanimité le conseil municipal autorise l'ouverture de l'enquête publique aux dates indiquées ci-dessus.

Vente de terrain à la société DESCOTES

A l'issue des démarches précédentes, en vue de la création d'un entrepôt, l'entreprise DESCOTES se porte acquéreur d'une surface de 271.70m². Selon l'estimation du service des Domaines, le prix proposé est de 70€ le m². Les frais de géomètre sont à la charge de l'acquéreur.

Madame le Maire soumet au vote

A l'unanimité le conseil municipal émet un avis favorable à cette transaction et autorise Madame le Maire à signer les pièces administratives nécessaires.

Soutien à la proposition de l'AMRF – « Irma : les Maires ruraux de France solidaires avec les territoires ultra-marins »

Madame le Maire fait part au conseil municipal la proposition des maires ruraux de France, qui suggère aux communes de venir en aide aux territoires sinistrés par l'ouragan Irma, en faisant un don financier à l'un des trois organismes suivants :

- Fondation de France ;



- Croix Rouge ;
- Secours Populaire.

Elle propose de participer à l'élan de solidarité et d'octroyer une aide financière de 600€ aux communes sinistrées, à prélever sur les crédits disponibles au budget communal.

Elle soumet au vote
Accord à l'unanimité.

Commission Accessibilité CCBPD

Par délibération du conseil communautaire du 28 juin 2017, une commission d'accessibilité a été créée pour la voirie, l'aménagement de l'espace et ses bâtiments. Le collège des élus sera composé d'un représentant par commune désigné par chaque commune.

Madame le Maire propose de désigner Liliane Dalla Libéra, en tant qu'élu de Civrieux membre de la commission d'accessibilité.

Elle soumet au vote.

A l'unanimité le conseil municipal valide cette proposition.

Projet aménagement « Espace Verchères »

Mme Liliane DALLA LIBERA présente l'aspect général du bâtiment, qui a va être réaménagé en salle sportive, culturelle, comprenant 1 salle à usage sport de 150m² et une petite salle de réception ouvrant sur le parc des Verchères. Les différentes façades et l'aménagement intérieur ont été présentés. Reste à définir les places de stationnement qui sont conformes au PLU, mais peut être insuffisantes compte tenu de la destination du bâtiment.

Cette réhabilitation n'a pas soulevé de remarque particulière et le permis de construire pourra être déposé très prochainement.

Lancement consultation promoteurs – programme les Verchères

Le cahier de prescriptions architecturales, urbaines paysagères et environnementales a été finalisé lors de la réunion du 31 août 2017. Pour respecter le planning, l'avis d'appel à candidatures pour la sélection des promoteurs en vue de la réalisation d'opérations résidentielles en logement collectif, intermédiaire et individuel, devrait nous parvenir la semaine prochaine, pour publication officielle en fin de semaine.

Voirie

Monsieur Loïc BOUCHARD informe des travaux de réalisation de deux canalisations d'eaux pluviales, traversantes ayant l'avantage de limiter la vitesse, chemin du Mazard et de Palayer. La signalisation provisoire est en place en attendant la définitive semaine prochaine.

Travaux impasse du Drivet et rue des Rivières vont démarrer dans les prochains mois pour être réalisés avant la fin de l'année.

Madame le Maire informe qu'elle a reçu une pétition des habitants du Drivet qui se plaignent de la



circulation et de la vitesse dans cette rue. Elle regrette qu'aucun des signataires ne l'ait informé de cette situation en amont, cette problématique aurait pu être incluse dans l'étude de circulation qui s'est tenue en début d'année. Elle a immédiatement contacté le Directeur de l'Ecole Notre Dame de Lourdes à ce sujet et demandé la présence de la gendarmerie pour des contrôles de vitesse.

Signalétique sur la commune

Dans le cadre du dossier d'accessibilité des espaces publics, la commission a fait un important travail de mise à jour de la signalétique, collage, montage du matériel. La pose va être réalisée par le personnel communal dans les prochains jours.

Rentrée scolaire

Mme Béatrice CESARI fait le compte rendu de cette rentrée scolaire, avec l'ouverture de la 6ème classe et 141 élèves. Le maintien des TAP dans les mêmes conditions que l'an passé ; changement de prestataire au restaurant scolaire. La commission scolaire va commencer à réfléchir avec les enseignants et les parents d'élèves dès cette fin d'année, sur le rythme scolaire à mettre en place à la rentrée 2018.

Retour Voyage à Corciano

M. Rocco CAPPELLETTI fait le compte rendu de la cérémonie d'anniversaire des 20 ans qui s'est tenue à Corciano du 8 au 11 septembre, entre Pentling et Corciano, où de nombreuses visites ont été effectuées entre autre Norcia ville sinistrée par le tremblement de terre.

Des projets de chorale entre les 3 villes sont prévus. L'aménagement d'une salle antisismique à Cortigno est à l'étude dans le cadre du jumelage;
Le marché de Noël aura lieu à Civrieux.

Action Pep's + Fustal + faites des bulles en Azergues

Ces trois associations co-organisent une randonnée le dimanche 15 octobre 2017.

La municipalité souhaite soutenir cette initiative innovante, elle propose d'aider le comité d'organisation en subvenant aux achats de boissons pour cette journée.

La commission en charge du projet « bourses et subventions exceptionnelles » précise qu'elle n'a pas encore eu la possibilité de travailler sur ces sujets.

Prochaine réunion conseil municipal : jeudi 9 novembre à 20h30